



PRESENTATION PUBLIQUE
26 avril 2023

2 PROJETS D'AMENAGEMENT POUR LES HABITANTS DES CONTAMINES

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

1. L'aménagement du Centre-Village

Questions-réponses

2. L'Espace - Loisirs des Loyers

Questions-réponses

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Un double objectif pour l'aménagement du CENTRE-VILLAGE

1. Un centre-village attrayant, revitalisé, autour d'une place-esplanade, d'un espace hôtelier, d'un espace commercial et d'un espace d'accueil touristique
2. Une traversée du village apaisée – priorité aux piétons !

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Ce projet est la traduction d'une vision globale de la circulation routière dans la commune :

- Le trafic dans le centre village peut être réduit : selon 2 comptages effectués le 23 février et 12 mars 2022, **75% des automobilistes** traversant le centre-village **ne s'y arrêtent pas**
- L'aménagement d'un **giratoire à l'entrée de la route du Plan du Moulin**, avec une pré-signalisation efficace devient une nécessité.

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

accès commerces
centre village
& station de ski



accès direct
station de ski



PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Vers une traversée du village apaisée

Après analyse, la conclusion est claire : la voie de contournement que nous avons envisagée et étudiée n'est pas viable.

L'objectif de traversée du village apaisée reste inchangé grâce à :

- La réduction sensible du trafic automobile
- La diminution imposée de la vitesse
- La priorité donnée aux déplacements des piétons
- La présence d'une large esplanade ouvrant de nouveaux espaces de déambulation.



PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Caractéristiques du nouvel aménagement de la traversée du village (de la mairie à l'église) :

1. Une chaussée rétrécie (5,80m)
2. La vitesse automobile limitée à 20km/h
3. Des espaces de déambulation agréables pour les piétons
4. Une place-esplanade adjacente, sur le modèle Saint-Gervais, avec ouverture sur les sommets qui nous entourent
5. Un parking souterrain très facilement accessible avec, en plus, des places arrêts-minute en surface
6. Les abords de l'église totalement réaménagés.

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Voici les principes retenus pour les 4 candidats sélectionnés pour l'aménagement autour de la place du centre-village (remise des offres à la mi-septembre 2023) :

- 1. Le doublement de la surface de la place actuelle** (1300m² vs 670m²), avec ouverture totale au sud vers les aiguilles de Roselette et de la Pennaz) et partielle (entre bâtiments) à l'ouest vers le Mont Joly
- 2. Un hôtel et une résidence hôtelière atypiques** (sur un modèle développé ces dernières années en station touristique) avec un objectif d'ouverture de 10 mois/an. Hôtel avec zone d'animation (restaurant & bistrot), zone d'accueil (séminaires & télétravail), zone de bien-être, zone de loisirs, ouverts à tout public
- 3. Une maison du tourisme** (OT + ESF + bureau des guides...) et des commerces
- 4. Un parking souterrain public** (85 places) et privé (10 places à vendre + le nombre de places correspondants aux besoins de l'hôtel et de la résidence hôtelière).

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Voici d'autres caractéristiques du projet :

1. Un projet **de lits chauds à long terme**.
2. Le projet offre une **double liaison piétonne** avec la future voie verte le long du Bonnant, a) vers le pont des Cruelys (existant) et b) vers la patinoire (avec passerelle vers UCPA), permettant une meilleure liaison avec les hameaux en rive gauche
3. Comme actuellement, la traversée du centre pourra être fermée occasionnellement à la circulation avec déviation du trafic via la Cote d'Auran
4. Après aménagement, **la mairie sera transférée au RdC** du bâtiment actuel, permettant un accès PMR ; les 1^{er} et 2^{ème} étages pourront être transformés en logements à l'année
5. Le projet s'accompagne d'une **dés-imperméabilisation** de la moitié du parking actuel qui sera transformé en espaces verts.

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Quel équilibre financier ?

D'après le travail effectué avec le cabinet Ville-en-Œuvre spécialisé en étude financière, **le coût du projet devrait être à l'équilibre** ; ce qui implique que les coûts de construction portés par le futur aménageur, **y compris ceux pour la construction des espaces publics** (esplanade, parking souterrain, maison du tourisme), pourront être financés, sans contribution de la commune, par l'exploitation des futurs espaces privés (hôtel, résidence hôtelière et commerces).

La réponse définitive à cette question sera connue à la remise des offres en septembre prochain.

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Quel planning prévisionnel de réalisation ?

- **Fin 2023** : analyse des 4 offres et présentation à la population, choix de l'aménageur et de l'exploitant-hôtelier
- **2023-2024** : réhabilitation de la route du Plan du Moulin
- **2024** : négociation > dépôt, instruction et obtention du PC > signature de la promesse de vente des terrains > autorisations administratives
- **2024** : travaux d'aménagement des abords de l'église, construction du giratoire (route du Plan du Moulin)
- **2025** : travaux d'aménagement de la traversée et début des travaux d'aménagement du centre-village.

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Questions- réponses

sur le projet
d'aménagement du centre-village.

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

L'aménagement de L'Espace - Loisirs des Loyers

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

L'Espace - Loisirs des Loyers

Depuis 2 ans, nous travaillons sur l'aménagement de cet espace, dont un élément essentiel est la patinoire. Cette patinoire n'est pas sans poser de nombreux problèmes :

- Elle a été achetée d'occasion, elle prend environ une semaine à une équipe de 5 à 8 employés municipaux pour être montée, idem pour le démontage, les coûts d'entretien sont très élevés, les 3 groupes froids sont en bout de course...
- Son déficit d'exploitation (recettes – coûts) est d'environ 150.000€ par an. Ce déficit ne peut que s'amplifier avec la forte augmentation des coûts de l'énergie, et avec le réchauffement climatique qui se traduit par des hivers plus doux et plus pluvieux.

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

L'Espace - Loisirs des Loyers

Face à ces problèmes, quels sont nos objectifs fondamentaux ?

- Offrir un Espace – Loisirs pour les habitants, en particulier les jeunes, des Contamines, c'est-à-dire un lieu attrayant pour la vie sportive, sociale et associative
- Ne pas miser sur le “tout – ski” et disposer :
 - en hiver d'une **patinoire – loisir**, sachant qu'il existe une patinoire aux normes hockey & curling à Saint Gervais (à 6km des Contamines),
 - en été d'activités récréatives multiples
- Réduire le déficit d'exploitation de la patinoire au moins de moitié.

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

L'Espace - Loisirs des Loyers

Face à cette situation, nous avons analysé et chiffré différents scénarios. Nous sommes arrivés à la conclusion que le scénario le plus raisonnable consiste à :

- Réduire la taille de la patinoire à 800m² (40m x 20m)
- Garder le principe d'une patinoire démontable pour que l'espace puisse être utilisé en été, que ce soit pour des tournois de pétanque, des activités associatives, sportives ou culturelles
- Couvrir la patinoire (mais ouverture sur les côtés) pour mettre cet espace à l'abri de la pluie, ce qui permet aussi de réduire la consommation énergétique en hiver.

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Le projet ne concerne pas uniquement la patinoire, il projet inclut un aménagement de tout l'Espace - Loisirs des Loyers, y compris :

- Un cheminement doux vers le centre-village
- Une passerelle vers la rive gauche.



PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023



PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Questions- réponses

sur le projet
de l'Espace – Loisirs des Loyers

PRESENTATION PUBLIQUE - 26 avril 2023

Merci de votre attention

Nous sommes à l'écoute de vos commentaires,
critiques et suggestions.